

REFLEXIONS AUTOUR DES 2 PROJETS ÉOLIENS

I. DE QUOI S'AGIT-IL ?

1. **Projet de Châteauponsac / Saint Sornin Leulac**

- Situé au sud ouest de Saint Sornin Leulac appelé « **La Landes des Verrines** »
 - Constitué de 5 machines
 - 3 sur la commune de Saint Sornin Leulac
 - 2 sur celle de Châteauponsac

2. **Projet de Saint Sornin Leulac**

- Situé au Nord Est de Saint Sornin appelé « **La Longe** »
 - Constitué de 3 machines

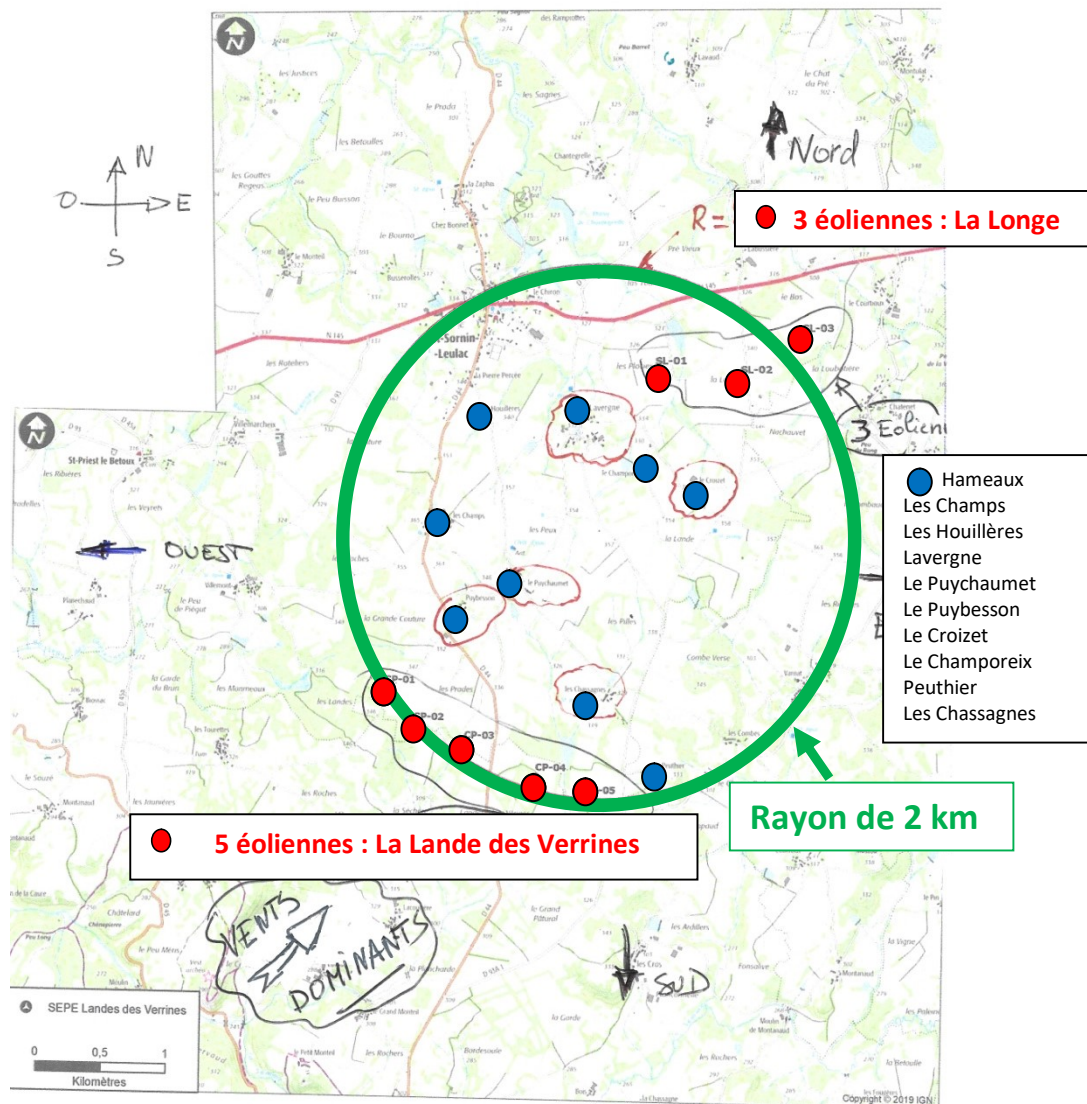
II. L'ART DE PRESENTER 2 PROJETS, QUI N'EN FONT QU'UN...

2 PROJETS → 2 ENQUETES → 2 PUBLICITES DISTINCTES

L'AFFICHAGE REGLEMENTAIRE DEDIE A UNE ZONE, N'EVOQUE PAS LE PROJET JUMENTAU.

OBJECTIF = EVITER DE REVELER AU GRAND JOUR L'ENCERCLEMENT DE 9 HAMEAUX ET NE PAS FAIRE APPARAITRE LES EFFETS CUMULES DES DEUX PARCS (5+3 MACHINES)

Ces hameaux sont situés dans un cercle de 2 km de rayon.



L'ENCERCLEMENT A POURTANT ETE DENONCE PAR LE PRESIDENT MACRON

Lors de son discours de Pau le 14 Janvier 2020.

Les recommandations du Projet de Loi 2571 de Janvier 2020, qu'en fait-on ?

On nous rétorquera qu'il ne s'agit que d'un projet Mais le bon sens, voudrait que l'on s'en inspire....

III. UNE ANALYSE RAPIDE PERMET DE S'INTERROGER ...

1. La distance entre CP1 et l'habitation la plus proche est de **550 m (c'est limite)**

2. Les mesures de bruit à coté de l'habitation la plus proche de l'éolienne CP1 n'ont pas été prise en compte car l'équipement était « **mal étalonné**»...

Les mesures prises en compte ont été celles du village des Champs. (Mieux placé sans doute), car moins dans **l'axe des vents du Sud Ouest et plus éloigné des aéros générateurs !**...

Ainsi les mesures sonores sur le point de référence le plus défavorable du hameau du Puybesson ne sont pas disponibles **L'analyse comparative des nuisances sonores, lorsque les aéros générateurs seront en place, sera par conséquent tronquée.**

3. L'arc de cercle constitué par les **5 machines de « La Lande des Verrines »** constitue :

UN VERITABLE BARRAGE « HACHOIR » POUR LES ESPECES MIGRATRICES



4. Au moins 2 machines sont prévues dans des zones humides (CP2 et CP3)

5. Les chauves souris du clocher de Saint Sornin Leulac OK, mais quid de celles qui colonisent nos granges ?

IV. IMPACT SUR LA VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE

1. J'ai eu le privilège de consacrer pendant 20 ans, toutes mes vacances et weekend end à rénover une maison de famille désaffectée.

A la retraite depuis 2000, j'ai continué cette tâche.

Je l'ai fait en investissant sans compter (l'argent et surtout la sueur pour en faire quelque chose d'agréable...)

2. Fier du résultat, je suis récompensé en voyant les promeneurs s'arrêter au cours de leur sorties en vélo sur la petite route qui traverse ma propriété.

Oui, je suis récompensé de les entendre dire à leurs enfants : regardez comme c'est beau !

Nous, mon épouse et moi, continuons sans répit, 7 à 8 mois par an.

Nous l'avons fait pour nos parents, pour nos enfants, nos petits enfants et leurs familles.

Pour quel résultat aujourd'hui ?

J'entends toujours la recommandation sans cesse renouvelée de l'un de mes petits enfants, âgé aujourd'hui de 28 ans : SURTOUT PAPY, NE VENDS JAMAIS CA : C'EST TROP BEAU !

Son vœu va être exhaussé, car JE NE POURRAI PLUS VENDRE !

V. ET SI NOUS REVIENS ?

LE PROMOTEUR OU LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VONT-ILS NOUS AIDER AFIN DE COMPENSER LA RUINE DE NOTRE PATRIMOINE ?

J'ai quelques idées : Ils pourraient peut-être participer ...

- Au raccordement du hameau du Puybesson à une station d'épuration des eaux usées (à créer)
- A la réfection de la voirie qui dudit hameau qui ne supporte plus les dures sollicitations effectuées par les nouveaux engins agricoles.

- A l'amélioration de la couverture 4G, 5G, ce qui permettrait peut-être d'utiliser son portable sans rechercher un endroit « où ça passe » !! (en allant à l'extérieur)
- A la contribution au renforcement de l'isolation des habitations et à la mise en place de pompes à chaleur, avant qu'on nous interdise le gaz, le fioul et peut-être le bois.

VI. MAIS ...AU BOUT DU COMPTE

1. Sans doute, nous ne recevrons que les nuisances...

Aussi les retraités, les quelques résidents qui s'obstinaient, quitteront ces territoires dénaturés.

2. Ainsi Décideurs, Politiques, Médias, etc... : pourront –ils continuer à se lamenter, constatant impuissants **la mort de nos contrées.**

Pourtant, la crise sanitaire a montré que beaucoup de ceux qui avaient quitté ces villages, étaient prêts à s'y réinstaller, mettant leurs espoirs dans le télétravail.

QUI VIENDRA ET OSERA S'INSTALLER PRES D'UN PARC EOLIEN ?

Avec un réseau 3G ou 4G... que je ne qualifierais pas !

VII. MES PROPOSITIONS

1. Des éoliennes : Oui

- Mais d'une taille raisonnable, comme au Québec (Exemple Parc de Capchat en Gaspésie)

2. Des éoliennes : Oui ...mais

- **Pas d'encerclement**
- **Pas auprès des habitations... (Voir projet de loi)**

3.Des éoliennes : Oui ...

- Après de la concertation ...
- Dans la transparence ...

J'AI GRANDI A SAINT SORNIN LEULAC, JE ME SUIS INVESTI DANS L'AMELIORATION DE CE PETIT TERRITOIRE ET DANS CETTE HABITATION. J'Y PAYE MES IMPOTS DEPUIS 45 ANS, MAIS JE N'AI JAMAIS ETE CONVIE A UNE QUELCONQUE PRESENTATION DE CES PROJETS.

Daniel Couty